

Compte-rendu de la quatrième rencontre de la Communauté de pratique «Mieux lutter contre l'exclusion sociale» du 25 septembre 2018



Quelques définitions

CDC Centre-Sud : La Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud est le regroupement multisectoriel des organismes communautaires qui desservent la population du quartier. La CDC Centre-Sud regroupe une soixantaine d'organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et d'institutions qui s'identifient à sa mission, laquelle consiste à favoriser la participation active du mouvement communautaire au développement du milieu.

Table de développement social Centre-Sud : La TDS-CS est un mécanisme de concertation multi-réseaux, inter-sectoriel, inclusif et démocratique qui poursuit un double objectif : l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des citoyen.ne.s et l'amélioration de la capacité collective d'agir.

Communauté de pratique (CdP) : Une communauté de pratique est un groupe de personnes lié par un champ de connaissances conduit par un désir et un besoin de partager ses pratiques et de développer des nouvelles connaissances.

Notre CdP «Mieux lutter contre l'exclusion sociale» a plusieurs objectifs :

- Partager les expertises des intervenant.e.s communautaires et institutionnels qui accompagnent les personnes les plus démunies et exclues.
- Sensibiliser et outiller les intervenant.e.s communautaires et institutionnels pour mieux intégrer les personnes exclues et marginalisées dans leurs activités.
- Favoriser l'accessibilité universelle de la population dans les espaces de rencontres (accessibilité physique, émotionnelle, langagière, financière, etc.)

Le déroulement de la quatrième rencontre

Puisque c'était la première rencontre depuis quelques mois, la dernière datant du mois de juin, Soraya et Laurie ont pris un moment pour faire divers suivis concernant des projets émanant de la communauté de pratique qui se sont concrétisés cet été et vont se matérialiser cet automne.

1) Les formations à venir en santé mentale

Formations en santé mentale : Au cours de l'été, les membres de la CdP ont été interpellés afin de décider dans quel ordre allait se donner les 4 formations qu'ils et elles avaient demandées et quel contenu précis devait être abordé dans chacune d'elles.

La première formation offerte sera Santé mentale 101, le 30 octobre 2018 de 13h30 à 16h30. Elle est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. C'est une formation réservée aux membres de la CdP ou de la CDC Centre-Sud et aux organismes de Centre-Sud/Faubourg Saint-Laurent. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

La deuxième formation portera sur le contexte légal entourant l'accès aux soins en santé mentale. Cette formation sera donnée par Action Autonomie vers la fin de l'automne ou le début de l'hiver. Des intervenant.e.s ont manifesté leur intérêt pour orienter le contenu de cette formation dans une rencontre avec le formateur. Si vous souhaitez participer à cette rencontre, écrivez-nous (soraya@cdccentresud.org ou laurie@cdccentresud.org). Les intéressé.e.s seront contacté.e.s par courriel pour cette rencontre qui aura lieu vraisemblablement au mois de novembre.

Une formation sur le transfert et contre-transfert en intervention a été demandée. L'équipe de la CDC fait du démarchage pour essayer de trouver un.e psychologue capable de répondre à cette demande.

Une grande rencontre entre le milieu de la santé "mentale" (institutions comme le CIUSSS, l'Hôpital Notre-Dame et UPS-Justice) et les intervenant.e.s de la CdP est au programme pour l'hiver 2018-2019 ou automne 2019. Par cette rencontre, nous souhaitons créer un dialogue et des liens entre ces "instances" qui travaillent toutes avec les mêmes populations et qui

communiquent peu ensemble. Les intervenant.e.s ont signifié qu'ils et elles avaient besoin de comprendre la réalité de ces institutions qui demeurent assez hermétiques, ainsi que leur mode de fonctionnement. L'inverse est probablement vrai.

Ces formations et cette rencontre seront ouvertes à tous et toutes, avec accès prioritaire pour les intervenant.e.s du quartier. Les intervenant.e.s de la CdP seront appelé.e.s à contribuer à la création et la mise sur pied de ces formations. Laurie et Soraya de la CDC Centre-Sud s'occuperont de la logistique les entourant.

2) Rencontres de supervision (travail de rue jeunesse)

Des **rencontres de "supervision" et d'écoute** des difficultés auprès des **travailleurs.euses de rue jeunesse** qui rencontrent dans leur quotidien de travail avec les jeunes qui ont des problèmes de santé mentale devraient être offertes par la Maison St-Jacques.

3) Table des partenaires du réseau local de services en santé mentale-Jeanne-Mance

La **Table des partenaires du réseau local de services en santé mentale-Jeanne-Mance** invite les organismes non spécialisés en santé mentale mais préoccupés par ces enjeux à participer à leur concertation. Il s'agit de 3, 4 rencontres dans l'année dont la prochaine aura lieu à la fin du mois d'octobre. Les membres de la CdP intéressé.e.s peuvent contacter Louise Bourque louise.bourque.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Récolte du forum ouvert

Dans la deuxième partie de la rencontre, nous avons utilisé de nouveau la formule de mini forum ouvert en reprenant des thèmes qui avaient été précédemment nommés et notés dans les dernières rencontres. Cinq sous-groupes se sont formés autour des thèmes suivants :

- 1- Approches intersectionnelles en intervention
- 2- Impact de la légalisation du cannabis
- 3- Inclusion des personnes LGBTQ dans les organismes
- 4- Criminalisation (travail du sexe, utilisation de drogues, non-divulgateion VIH)
- 5- Application du cadre vs approche au cas par cas auprès des personnes qui fréquentent nos organismes

Un retour en grand groupe a permis d'échanger sur les réflexions et conversations que ces thèmes ont suscitées dans les sous-groupes. En voici un résumé :

1- Approches intersectionnelles en intervention

Il faut reconnaître les différences et utiliser des outils qui projettent notre ouverture et ouvrent la place au dialogue (ex : mettre bien en vue une affiche dans son bureau qui démontre toute la diversité du spectre du genre). Il faut s'occuper de la personne avant tout, adopter une approche individuelle. Il faut aussi être capable de se connaître comme intervenant.e avant d'intervenir, être conscient.e de nos préjugés, de notre perspective, savoir nos limites et se respecter autant qu'on respecte l'individu en face de nous. On doit miser sur "les éléments sur lesquels on se rejoint, plutôt que ce qui nous divise".

2- Impact de la légalisation du cannabis

Les intervenant.e.s ont beaucoup de questions. Est-ce qu'il y a une banalisation des effets néfastes? Les campagnes de sensibilisation sont pour le moment assez mal faites. Il faut miser sur la prévention, montrer comment mieux consommer, miser sur la réduction des méfaits. On croit que ça va réduire les activités du milieu criminel au niveau du trafic de pot, comme ce sera moins lucratif, il mettra probablement son énergie ailleurs.

3- Inclusion des personnes LGBTQ dans les organismes

L'exclusion des personnes trans demeure très réelle. Les enjeux de genre sont au cœur du nœud, il existe beaucoup d'incompréhension. Les organismes ont besoin de politiques organisationnelles et pas juste "d'une ouverture". Il faut suivre des formations sur les bonnes pratiques pour inclure ces personnes. Il faut promouvoir nos offres d'emplois dans les cercles de personnes marginalisées. Il faut que les groupes s'éduquent sans remettre la responsabilité sur les personnes de "justifier leur existence".

4- Criminalisation

Ça fait que certaines choses (ex : consommation de drogues ou travail du sexe) demeurent taboues. Ça freine la réinsertion et a des impacts sur la santé et la sécurité des personnes qui ont des activités "criminelles". Ça contribue à la stigmatisation de certaines populations (ex : divulgation du VIH). C'est une porte d'entrée vers la délinquance chronique. La criminalisation ferme la porte à miser sur la sensibilisation et isole des gens déjà très isolés. On devrait investir dans le curatif plutôt que le punitif.

5- Application du cadre vs approche au cas par cas auprès des personnes qui fréquentent nos organismes

Difficulté dans l'approche au cas par cas : Peur de faire du favoritisme, de faire des clivages. Ne pas être trop "lousse" pour pas qu'il n'y ait de l'abus et si tu es trop lousse, il peut y avoir une manipulation par la personne et c'est ensuite difficile de revenir au cadre.

Difficulté d'appliquer un cadre : Peut faire vivre un échec à la personne.

Idées : Voir avec la personne ses objectifs face à son programme. Conscientiser la personne, la responsabiliser. Faire de l'auto-régulation du groupe. Miser sur les stratégies de la personne pour trouver des solutions au respect des règlements.

Présentation de l'évaluation

Alexandre de la CDC Centre-Sud est venu présenter le processus d'évaluation collective qui nous permettra de mesurer les impacts de différentes actions collectives découlant de la planification stratégique de la Table de développement social (TDS) dont la Communauté de pratique.

Pourquoi évaluer ?

- *Pour comprendre les impacts de nos actions collectives – sur nos collaborations, sur la collectivité, sur nos capacités.*
- *Pour documenter et intégrer nos apprentissages à nos méthodes de travail.*
- *Pour valider que notre action collective s'en va dans la bonne direction, selon nos chemins de changements.*
- *Pour partager avec nos partenaires et la communauté nos apprentissages et notre avancement.*

Comment?

*Pour y arriver, nous vous proposons d'essayer la technique du **Changement le plus significatif (CPS)**. Cette méthode est basée sur le recueil de récits personnels qui viennent nous renseigner sur les changements vécus en lien avec nos actions. La méthode CPS ne nécessite pas forcément de compétences fines en suivi & évaluation, tout le monde sait raconter. Finalement, c'est une méthode qualitative et participative qui favorise l'analyse.*

Pour en savoir plus : http://www.mande.co.uk/wp-content/uploads/2005/MSG_Guide/Franch_translation_of_MSC_Guide.pdf

Concrètement ça va se passer en deux temps :

1. LA RÉCOLTE :

Les intervenant.e.s de la CDP sont invité.e.s à récolter un certain nombre d'histoires (variable en fonction de l'action collective) à partir de questions précises en lien avec ce que nous souhaitons comprendre. Les histoires doivent être courtes (maximum 1 page) et répondre à la question suivante :

En passant en revue le travail effectué dans le cadre de [nom de l'action collective], selon vous, quel a été le changement le plus significatif dans l'évolution des collaborations entre les acteur.rice.s?

En quoi ce changement est-il significatif?

Il peut s'agir d'une expérience personnelle vécue, d'un témoignage récolté auprès d'un citoyen.ne, d'une expérience vécue par un groupe...

2. LA MISE EN COMMUN ET L'ANALYSE COLLECTIVE :

Une **rencontre bilan** à laquelle vous serez convié.e.s pour partager vos histoires de changement et choisir en groupe celles qui décrivent les changements les plus significatifs. Vous allez ensuite analyser en quoi ces histoires nous renseignent sur notre évolution par rapport à nos chemins de changement.

Ce qui a été décidé pour la suite de la communauté de pratique

- La prochaine rencontre aura lieu le **7 novembre de 13h30 à 16h30**. Lieu à confirmer.
- La prochaine rencontre portera sur les **approches et pratiques inspirantes pour favoriser l'accessibilité des services**. Les personnes qui veulent présenter des bonnes pratiques ou des outils qu'ils ou elles utilisent déjà sont invité.e.s à se manifester auprès de Soraya ou de Laurie de la CDC Centre-Sud.
- La formation **Santé mentale 101** sera donnée le **30 septembre de 13h30 à 16h30** par l'AQPAMM (lieu à confirmer);
- Les participant.e.s qui souhaitent s'impliquer, et qui n'ont pas encore donné leur nom à Soraya ou Laurie, dans la planification de la formation **Justice & santé mentale** et la rencontre avec le milieu de la santé sont toujours invité.e.s à manifester leur intérêt auprès de Laurie et Soraya de la CDC Centre-Sud;
- La communauté demeure ouverte ce qui signifie que certaines personnes pourront partir ou se rajouter en cours de route.

Pour toute information, veuillez contacter :

Laurie Pabion de la CDC Centre-Sud laurie@cdccentresud.org

Soraya Elbekkali de la CDC Centre-Sud soraya@cdccentresud.org

Par téléphone : **514-521-0467**